



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

*Le Secrétaire d'Etat à la Défense
et aux Anciens Combattants*

Hubert Falco

Paris, le 29 JUIN 2010
N° 2010/9057
DEF/CAB/SDBC/BSQC/QPA
PM/10/4727
V/Réf. : lettre du 25 mai 2010

Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la question de l'attribution de la campagne double aux anciens combattants des conflits d'Afrique du Nord, fonctionnaires et assimilés.

Les bénéfices de campagne constituent une bonification d'ancienneté prévue par le code des pensions civiles et militaires de retraite. Ce sont des avantages particuliers accordés aux militaires, et sous certaines conditions aux fonctionnaires civils.

L'attribution de la campagne double signifie que chaque jour de service effectué par le militaire est compté pour trois jours dans le calcul de sa pension.

La loi du 18 octobre 1999 a substitué à l'expression "aux opérations effectuées en Afrique du Nord", l'expression "à la guerre d'Algérie ou aux combats en Tunisie et au Maroc", qualifiant le conflit en Algérie de "guerre". Elle a ainsi, créé une situation juridique nouvelle.

Il en découle que les personnes qui ont été exposées à des situations de combat au cours de la guerre d'Algérie sont susceptibles de bénéficier de la campagne double. Cela a été confirmé effectivement par le Conseil d'Etat dans sa décision du 17 mars dernier.

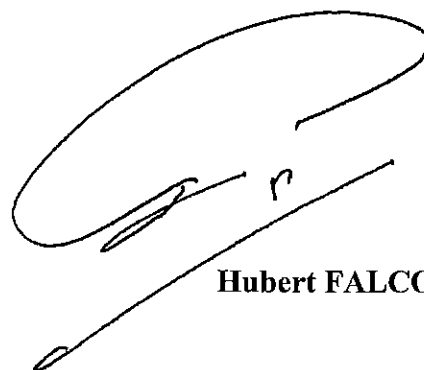
Avec le ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'Etat et le ministre de la défense, je me suis attaché à définir les circonstances de temps et de lieu permettant d'identifier les situations de combat qui pourraient ouvrir droit à l'octroi du bénéfice de la campagne double aux anciens combattants d'Afrique du Nord, fonctionnaires et assimilés.

.../...

Monsieur Jean-Pierre SUEUR
Ancien ministre
Sénateur du Loiret
Vice-Président de la commission des lois
du Sénat
1 bis rue Croix de Malte
45000 ORLEANS

Ainsi, un projet de décret, relatif à l'attribution de la campagne double aux anciens combattants d'Afrique du nord, fonctionnaires et assimilés, sera signé et publié très rapidement. Il répondra aux attentes du monde combattant et aux engagements pris lors de la dernière discussion budgétaire au Parlement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop at the top, followed by several smaller, more intricate strokes that form the letters of the name. The signature is positioned above the printed name.

Hubert FALCO